

Énergie solaire La plus grande centrale d'Alsace au pied du terril Marie-Louise

La construction d'une pépinière d'entreprises dont les toits seront couverts de panneaux photovoltaïques débutera dans six semaines sur l'ancien carreau Marie-Louise des MDPA. La centrale produira de l'électricité d'ici Noël.

« Ce sera la plus grande centrale photovoltaïque d'Alsace », annoncent fièrement les maires de Feldkirch et d'Ungersheim. D'une puissance de 5,3 MWC : plus que les hangars agricoles de Weinbourg (Bas-Rhin) de 4,3 MWC ou que l'hôtel d'entreprises de Hombourg de 3 MWC. « Une production électrique qui correspondra à la consommation de nos 3000 habitants », espèrent les maires, qui ont signé hier un bail emphytéotique de 25 ans de location des terrains avec Xavier Baumgartner, de la société Hélios Développement.

Le montage du projet a été compliqué, à tous points de vue, foncier, financier, administratif... La Camasa (Communauté d'agglomération Mulhouse Sud Alsace) avait fait de la partie nord de cet

ancien carreau des Mines de Potasse une zone d'activités sur les territoires de Feldkirch, Staffelfelden, Ungersheim et Pulversheim. Des projets de l'industrie du déchet s'y sont succédés : « De très mauvaises expériences, que des ennuis », selon Bertrand Felly, maire de Feldkirch. « Nous voulions sortir de cette spirale fataliste d'apporter des déchets sur cette zone de déchets des mines, complète Jean-Claude Mensch, maire d'Ungersheim. Depuis cinq ans, nous travaillons à un projet d'énergies renouvelables pour reconverter cette friche. »

« L'aboutissement d'un long combat »

Il a d'abord fallu acquérir les terrains et rassembler 18 ha d'un seul tenant. Feldkirch et Ungersheim ont acheté les parcelles situées sur leur ban. « S'assurer de la maîtrise foncière était la condition sine qua non de la réussite de notre projet », souligne Jean-Claude Mensch. Ces deux communes loueront leurs parcelles au développeur photovoltaïque Hélios : « Le loyer et le versement de 3,5 % du chiffre d'affaires permettront de rembourser nos emprunts. » Pulversheim et Staffelfelden ont préféré vendre leurs parcelles à Hélios. « C'est



Sur l'ancien carreau Marie-Louise, (de gauche à droite) : Xavier Baumgartner de la société Hélios, le maire de Feldkirch, Bertrand Felly, celui d'Ungersheim, Jean-Claude Mensch, et son adjoint Aimé Moyses, qui présentent leur projet photovoltaïque sur 4 ha de toitures. Photo Thierry Gachon

l'aboutissement d'un long combat, de frictions et d'étincelles avec la MZA », la communauté d'agglomération de la région mulhousienne

Dans six semaines, les grands travaux débiteront, à la faveur d'un permis de construire accordé voici un an. La société Hélios,

choisie parmi sept candidats, mise à la fois sur la production d'énergie renouvelable et sur la location de bâtiments pour des entreprises artisanales (plaquettes de bois, biomasse...) et de logisticien. Plutôt que de poser 4 ha de panneaux sur ce sol, même impropre à l'agriculture, Xavier Baumgartner va faire construire

une succession de bâtiments dont les 4 ha de toitures produiront du courant. Ils seront cloisonnés en fonction des besoins des locataires.

Fabrication européenne

« Les panneaux seront de fabrica-

tion européenne », assure Xavier Baumgartner, qui pourrait ainsi vendre son courant à EDF à 0,28 € le kWh bonifié de 10 % si la promesse faite par Nicolas Sarkozy le mois dernier est tenue. Le projet est estimé à 17 millions d'euros, préfinancés par Hélios et par un investisseur partenaire, en attendant le raccordement de la centrale au réseau. « Les banques ne prêtent pas de risque, elles ne prêtent d'argent que lorsque les travaux sont achevés et qu'EDF achète le courant. » Et pour qu'EDF achète, il faudra que les premiers kilowatts soient injectés dans le réseau avant le 27 décembre.

La course à la montre est engagée. Le défi plaît à Xavier Baumgartner qui a installé l'an dernier des panneaux sur les toits de l'usine TBC à Cernay et qui rénove actuellement, de la même manière, les toits du parc Glück à Mulhouse. Il ravit aussi les deux maires soucieux de marier développement économique et écologique : « Il eût été dommage de ne pas valoriser l'ensoleillement permanent de cette friche. Cette centrale contribuera à assurer l'autonomie énergétique d'Ungersheim, village engagé dans la transition post pétrole et post nucléaire. » Sans compter l'espoir de créer des emplois dans la pépinière d'entreprises.

Textes : Elisabeth Schulthess

« Le gouvernement nous a savonné la planche »

Carnets de commande vides, entreprises au bord de la faillite, licenciements... La filière photovoltaïque est détruite. Les installateurs alsaciens sont amers.



La France a 6 fois moins de puissance installée que l'Allemagne. Photo T. G.

Le brutal moratoire de 2010 et les baisses successives de tarif d'achat de l'électricité ont causé de gros dégâts. « Le gouvernement nous a savonné la planche », dénoncent nombre de professionnels du photovoltaïque. EDF a fait traîner des dossiers bien avancés. Les banques, assurances et investisseurs se sont désengagés alors que les commandes étaient signées. Résultat : certains installateurs ont sur les bras des stocks invendables puisque les prix des nouveaux panneaux photovoltaïques ont été divisés par 3 en quelques mois et qu'EDF a changé les techniques de raccordement. « Les entreprises ont beaucoup investi dans la formation du personnel et aujourd'hui, il n'entre pratiquement plus de commandes. Ces trous sont impossibles à combler », se désole Antoine Waechter, à Ribeauvillé.

En huit mois, la filière a perdu en France 10 000 à 12 000 emplois. Dans les sociétés qui se sont lancées dans le solaire pour profiter de l'effet d'aubaine, mais pas seulement.

Des pionniers aux compétences reconnues sont en grande difficulté. Ils disent n'avoir plus d'autres moyens que de vendre du panneau chinois : « C'est du dumping écologique : tous les fabricants chinois n'ont pas adhéré à la charte de recyclage et dans 20 ou 30 ans, les propriétaires devront payer le démantèlement », déplore Stéphane Klein, d'Hydroalsace.

Certains tentent de rebondir sur d'autres activités. « Nous avons la chance d'être quatre cogérants de spécialités différentes : l'électricité, l'installation thermique et sanitaire, la couverture-zinguerie et la charpente. Nous avons ainsi pu garder nos 10 salariés », dit Serge Geiger, des Artisans associés à Sainte-Croix-aux-Mines.

L'avenir

Seuls les grands groupes tirent leur épingle du jeu. EDF Énergies Nouvelles par exemple : sa capacité installée est passée de 267 MWC en 2010 à 413 MWC fin 2011.

« Le véritable enjeu, c'est la stratégie énergétique. L'avenir, c'est la production d'énergie décentralisée, comme le solaire. Cela devrait être la priorité de l'Etat pour réduire les coûts de distribution et d'entretien des réseaux. Une stratégie qui n'est pas celle d'un pays aussi centralisé que le nôtre », regrette Serge Geiger.

L'objectif du Grenelle de l'environnement de 5 400 MWC installés en 2020 semble bien loin d'être gagné : 1 679 MWC étaient installés en juin 2011, dont 26,1 en Alsace.

Pour chauffer l'eau, les capteurs thermiques

En douze ans, la Région Alsace et l'Ademe ont subventionné plus de 100 000 m² de capteurs pour la production d'eau chaude. Ce marché stagne alors que cette technique permet d'économiser l'énergie et les rejets de CO₂.

« C'est un bon début, mais on peut aller plus loin », estime Jonathan Muller, spécialiste des énergies renouvelables à l'Ademe Alsace (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Ces 100 000 m² d'installations solaires pour la production d'eau chaude et, parfois, le chauffage, concernent aux trois-quarts les maisons individuelles, et pour un quart le collectif, du logement social aux salles de sports, gîtes et écoles... À ces surfaces s'ajoutent celles qui n'ont pas demandé d'aides publiques comme cet hôtel qui en a installé 100 m² pour un investissement de 80 000 €.

Nouvelles cibles

« Il y a de nouvelles cibles qui ont un vrai intérêt à produire leur eau chaude à partir du soleil : l'hôtellerie, les maisons de retraite, les hôpitaux, les exploitations agricoles, les

piscines... », souligne Jonathan Muller. Il cite en exemple la piscine de l'illberg à Mulhouse, dotée de 400 m² de capteurs thermiques pour chauffer l'eau des douches et préchauffer celle des bassins. « Pour ces projets collectifs, les aides de l'Ademe n'ont pas baissé. »

Mais le marché stagne. En raison de la crise économique qui amène des décideurs à privilégier les calculs de retour sur investissement à court terme plutôt que l'intérêt environnemental d'économies d'énergies fossiles et de réduction des gaz à effet de serre.

La nouvelle réglementation thermique (RT2012) oblige de recourir aux énergies renouvelables dans le logement neuf. Mais le solaire thermique entre en concurrence avec de nouvelles technologies comme le chauffe-eau thermodynamique qui consomme de l'électricité ou la microcogénération à partir d'une chaudière à gaz. Le consommateur a le choix. Pour se repérer, il gagne à d'abord consulter un expert indépendant, dans un Espace Info Énergie par exemple.



À Mulhouse, les piscines de Bourzwiller (notre photo) et de l'illberg sont équipées de capteurs thermiques pour chauffer l'eau des sanitaires et préchauffer celle des bassins. Archives Dom Poirier

Des particuliers en colère contre les lenteurs d'EDF

Créé il y a deux ans pour promouvoir l'énergie solaire et la réduction de la consommation d'électricité, le Groupement des particuliers producteurs d'électricité photovoltaïque (GPPEP) traite surtout des litiges avec EDF.

Parmi les particuliers qui ont investi dans une installation photovoltaïque, il y en a qui déchantent. Les uns, amers, sont victimes de sociétés incompetentes et sans scrupules dont le seul objectif était de faire de rapides et gros profits. D'autres paient les conséquences du moratoire décidé par l'État en 2010, qui a conduit nombre de professionnels au dépôt de bilan, ce qui signifie pour les clients perte partielle ou totale des garanties, absence du service après-vente.

Factures impayées

D'autres encore, plus nombreux, sont en colère contre EDF qui tarde à leur payer le courant qu'ils injectent dans le réseau alors qu'EDF a l'obligation d'acheter ce courant. « De nombreux dossiers mal instruits sont en attente chez EDF. Après un an de production, des particuliers n'ont toujours pas leur contrat avec EDF. D'autres ont leur contrat mais ne reçoivent pas le paiement de leur production dans les délais prévus et ne peuvent couvrir les échéances de leurs prêts », explique Roger Zenss, de Michelbach-le-Bas, trésorier du GPPEP.

Délégué de la région Nord-Est de cette association nationale qui compte 1 200 membres, il y a recensé une quarantaine de litiges sur les 600 traités au plan national. Un chiffre qu'il relativise cependant : la région Nord-Est compte 20 233 installations

raccordées, soit 8,4 % du parc français qui en compte 229 000. Sans toutefois minimiser les conséquences, parfois graves pour les personnes lésées, d'où une lettre adressée récemment aux parlementaires sollicitant leur intervention « auprès du ministre de tutelle pour essayer de débloquer la situation ».

Ambitions pour l'Alsace

Les bénévoles du GPPEP consacrent actuellement une grande partie de leur énergie à traiter les litiges des particuliers avec les installateurs et EDF. « Aujourd'hui, nous devons privilégier la prévention », estime Roger Zenss. Le GPPEP édite des guides pour informer les particuliers, les aider à mener leur projet et à effectuer les démarches administratives. Il anime un forum sur internet, répond aux questions posées par mail. Avec pour seules ressources les cotisations des adhérents (20 € à l'inscription).

« Mon ambition est de faire dans la région Nord-Est, et en particulier en Alsace, aussi bien que nos voisins allemands en ce qui concerne le nombre d'installations photovoltaïques par habitant », dit Roger Zenss. Il tiendra un stand du GPPEP au 2^e salon de l'habitat et des économies d'énergie du 13 au 15 avril à Blotzheim : l'occasion pour les personnes souhaitant contribuer au développement de l'énergie solaire d'apprendre à débiter les pièges et les démarcheurs malhonnêtes.

SE RENSEIGNER
Site : <http://gppep.org/>
Courriel : contact@gppep.com
Forum : <http://gppep.org/Compartir-des-performances-des-installations>
www.bdp.fr/index.php